Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 056-215602129-20251203-DEL2025_75-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	12
votants	13

L'an deux mil vingt cinq
Le trois décembre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Présents : CANAUX Patricia – CRESPEL Bruno – GONÇALVES Emmanuelle – HAMON Jean-Pierre – MALNOË Muriel – PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle– SIRLIN Isabelle - BERTET Audrey - DAVID Gaëlle - GURIEC Nicolas

Absent excusé :
CHESNIN Nicolas qui donne pouvoir à Gaëlle DAVID

Absents non excusés :
CHAZELLE Christine - DOUILLARD Lauriane - SAULNIER Vincent – ROUSSE Yannick – WACHNICKI Guillaume - BLANCHARD Wilhelm

Madame Patricia CANNAUX est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 75-2025 – DM1 BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Monsieur Le Maire présente la Décision Modificative n°1 au budget assainissement – section d'investissement :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 13111 Agence de l'eau		58 500.00 €
D 2315 Travaux	58 500.00 €	

Après délibération, par 12 voix pour, une abstention le Conseil Municipal valide la DM n°1 au budget assainissement.

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 04 décembre 2025

Le Maire,

P. GÉRAUD